

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE246

présenté par
Mme Linkenheld, rapporteure

ARTICLE 22

A l'alinéa 67, substituer au mot :

« vertu »,

le mot suivant :

« application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.